

Fonds de revenu à court terme

Groupe Investors

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds
POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 MARS 2011

AVERTISSEMENT CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Il est possible que le présent rapport renferme des déclarations prospectives visant le Fonds, ses stratégies ainsi que son rendement et sa situation prévus. Les déclarations prospectives comprennent des énoncés de nature prévisionnelle, dépendent de conditions ou d'événements futurs ou s'y rapportent, ou comprennent des termes comme « prévoir », « s'attendre à », « avoir l'intention », « compter », « croire », « estimer », ainsi que les formes négatives de ces expressions et d'autres semblables.

Par ailleurs, toute déclaration à l'égard du rendement, des stratégies ou des perspectives futures du Fonds et des mesures futures qu'il pourrait prendre constitue également une déclaration prospective. Les déclarations prospectives sont fondées sur des prévisions et des projections courantes à l'égard d'événements futurs et sont, de par leur nature, assujetties, entre autres, à des risques, à des incertitudes et à des hypothèses concernant le Fonds, et à des facteurs économiques.

Les déclarations prospectives ne garantissent pas le rendement futur. En fait, les événements et les résultats réels pourraient s'avérer sensiblement différents de ceux énoncés ou sous-entendus dans toute déclaration prospective du Fonds. Toutes sortes de facteurs importants peuvent contribuer à ces écarts, parmi lesquels les conditions générales économiques, politiques et des marchés en Amérique du Nord et à l'échelle internationale, les taux d'intérêt et de change, les activités des marchés des actions et financiers mondiaux, la concurrence, les changements technologiques, les modifications sur le plan de la réglementation gouvernementale, les décisions judiciaires ou réglementaires inattendues, et les catastrophes.

Nous insistons sur le fait que la liste des facteurs importants précités n'est pas exhaustive. Nous vous incitons à examiner attentivement ces facteurs, ainsi que d'autres, avant de prendre toute décision de placement et nous vous prions instamment de ne pas vous fier indûment aux déclarations prospectives. De plus, soyez conscient du fait que le Fonds n'a pas l'intention de mettre à jour les déclarations prospectives à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou autrement, avant la publication du prochain Rapport de la direction sur le rendement du Fonds.

AVERTISSEMENT CONCERNANT LES RENDEMENTS FUTURS

Des commissions de vente, des commissions de service, des frais de gestion et d'autres frais peuvent être associés au placement dans des fonds de placement. Il est recommandé de lire le prospectus avant d'investir. Les taux de rendement indiqués représentent le rendement composé annuel total, y compris les variations de la valeur unitaire et le réinvestissement de toutes les distributions (sauf les remboursements de frais), et ne tiennent pas compte des frais d'acquisition, de rachat, de placement ou facultatifs ni des impôts sur le revenu exigibles qui pourraient réduire le rendement pour les épargnants. Les fonds de placement ne sont pas des placements garantis, leur valeur peut fluctuer fréquemment et le rendement passé n'est pas garant du rendement futur.

Le présent Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds présente les faits saillants de nature financière du Fonds, mais non tous ses états financiers. Si les états financiers annuels de vos fonds de placement ne sont pas joints au présent rapport, vous pouvez en demander un exemplaire gratuit par téléphone au 1-800-661-4578 (au Québec) ou au 1-888-746-6344 (ailleurs au Canada), ou encore en nous écrivant au 2001, rue University, bureau 2000, Montréal (Québec), H3A 2A6 ou, si vous habitez à l'extérieur du Québec, au 447, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba), R3C 3B6. Vous les trouverez aussi sur notre site Web à l'adresse www.groupeinvestors.com et sur le site de SEDAR à l'adresse www.sedar.com.

Les porteurs de titres peuvent également demander, par l'un ou l'autre de ces moyens, les politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, le dossier de vote par procuration et le sommaire trimestriel du portefeuille de placements du Fonds.

Aucun effort n'a été ménagé pour assurer l'exactitude de l'information contenue dans ce rapport au 31 mars 2011 (ou à la date indiquée, le cas échéant). Toutefois, le Fonds ne peut garantir ni l'exactitude ni le caractère exhaustif de cette information. Veuillez vous reporter au prospectus ainsi qu'aux états financiers annuels vérifiés du Fonds pour plus de renseignements.

Au Québec, les termes « conseiller » et « conseillers » désignent le « représentant » ou les « représentants ».

Pour connaître la valeur liquidative unitaire du Fonds et obtenir des renseignements plus récents sur les marchés, visitez notre site Web à l'adresse www.groupeinvestors.com.

Analyse par la direction du rendement du Fonds

Cette analyse par la direction du rendement du Fonds présente les opinions de l'équipe de gestion du portefeuille sur les facteurs et les événements importants qui ont influé sur le rendement et les perspectives du Fonds au cours de la dernière année.

Les commentaires qui figurent dans la présente section constituent de l'information générale sur la récente performance du Fonds. Pour des renseignements plus détaillés concernant la performance à long terme du Fonds, veuillez consulter la section « Rendement passé » du présent rapport.

Vous êtes prié de lire l'avertissement concernant les déclarations prospectives à la première page du présent rapport.

Objectif et stratégies de placement

Le Fonds vise à générer un revenu en investissant principalement dans des titres à revenu fixe de sociétés et de gouvernements du Canada d'une durée moyenne variant généralement entre un an et cinq ans.

Risques

Le niveau de risque global lié à un placement dans le Fonds est le même que celui qui a été présenté dans le prospectus, et il ne devrait pas avoir augmenté ou diminué de manière significative en raison d'opérations effectuées au cours de la période. En conséquence, le Fonds continue de convenir aux épargnants décrits dans le prospectus.

Résultats d'exploitation

(RENSEIGNEMENTS EN DATE DU 31 MARS 2011)

L'actif net du Fonds a augmenté de 2,1 % au cours de la période, passant à 81,1 M\$. Cette variation est composée essentiellement d'un gain de 1,8 M\$ provenant des activités de placement. L'actif net moyen du Fonds pour la période s'est établi à 80,7 M\$, ce qui représente une hausse de 15,3 % par rapport à l'exercice clos le 31 mars 2010. L'actif net moyen a une incidence sur le revenu gagné et les dépenses du Fonds au cours de la période. On trouvera plus loin une explication du rendement du Fonds. Le rendement de chacune des séries variera principalement en fonction de l'écart entre les frais imputés à chacune d'elles. Reportez-vous à la rubrique « Renseignements sur les séries » plus loin dans le présent rapport.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2011, le Fonds a inscrit un rendement inférieur à celui de son indice de référence, l'indice obligataire universel de rendement total DEX.

La Banque du Canada a relevé son taux cible du financement à un jour durant la période en raison du redressement de l'économie canadienne. Malgré ce geste de la banque centrale, les taux des obligations ont chuté pour toutes les échéances sauf pour les obligations du gouvernement fédéral à court terme. (Les prix grimpent lorsque les taux diminuent.) En conséquence, le rendement des obligations a été positif pour toutes les échéances, mais ce sont les obligations à long terme qui ont dominé à ce chapitre. Le Fonds a souffert de sa sous-pondération sur ce segment très performant du marché.

Sur le segment à court terme, les obligations de sociétés ont en général surpassé les obligations gouvernementales. Le Fonds surpondérait les obligations de sociétés à court terme, ce qui a stimulé le rendement.

Événements récents

(RENSEIGNEMENTS EN DATE DU 22 AVRIL 2011)

L'économie mondiale s'est raffermie durant la période en partie en raison des politiques accommodantes de bas taux d'intérêt adoptées par les banques centrales. Le rythme de la reprise économique au Canada s'est accéléré davantage que celui d'autres grandes économies. En conséquence, la Banque du Canada a haussé son taux de financement à un jour à 1 %, depuis un creux historique de 0,25 %. L'équipe de gestion du portefeuille s'attend à ce que les taux augmentent encore au cours des prochains mois.

Aux États-Unis, le taux de chômage toujours élevé et la faiblesse persistante du marché de l'habitation ont gêné la reprise de l'économie. La Réserve fédérale américaine a réagi en affirmant sa volonté de maintenir des taux à court terme accommodants pendant une période prolongée, tout en continuant de stimuler l'économie au moyen d'achats massifs d'obligations gouvernementales. Ces efforts ont permis de garder les coûts d'emprunt bas pendant une longue période, ce qui a favorisé le redressement de l'économie mais fait monter les prix des produits de base et les perspectives inflationnistes. Ces politiques ont aussi contribué à la fermeté continue du dollar canadien, ce qui pourrait compromettre la reprise économique au Canada en raison de l'effet potentiellement négatif sur la compétitivité du commerce.

L'équipe de gestion du portefeuille pense toutefois que l'économie au Canada continuera probablement d'enregistrer une croissance positive. Bon nombre des mesures de relance déjà en place visent à stimuler la croissance et à augmenter l'inflation, ce qui à terme pourrait avoir des effets négatifs sur les cours obligataires. En conséquence, l'équipe de gestion du portefeuille se montre prudente face aux perspectives d'augmentation des cours obligataires. La duration inférieure du Fonds par

rapport à l'indice de référence devrait réduire le risque de pertes en capital si les taux continuent d'augmenter. La proportion d'obligations de sociétés dans le Fonds devrait permettre d'accroître le rendement durant une période de taux d'intérêt volatils potentiellement difficile.

Autres événements

NORMES INTERNATIONALES D'INFORMATION FINANCIÈRE (« IFRS »)

Comme l'a déjà confirmé le Conseil des normes comptables du Canada (CNCC), la plupart des entités ayant une obligation d'information du public ont adopté les Normes internationales d'information financière (les « IFRS »), dans leur forme publiée par l'International Accounting Standards Board (IASB), le 1^{er} janvier 2011. Toutefois, la plupart des fonds communs de placement ont obtenu du CNCC l'autorisation de reporter l'application des normes aux exercices commençant le ou après le 1^{er} janvier 2013. Par conséquent, le Fonds adoptera les IFRS pour son exercice commençant le 1^{er} avril 2013, et il publiera ses premiers états financiers en vertu des IFRS, incluant l'information correspondante des périodes précédentes, pour la période intermédiaire terminée le 30 septembre 2013.

Le gérant a relevé les principales différences entre les IFRS et les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada qui devraient avoir une incidence sur le Fonds, et a élaboré un plan de passage aux IFRS, incluant une structure officielle quant à la gouvernance du projet, qui tient compte des éléments clés de la convergence aux IFRS. Le plan vise notamment à évaluer les incidences de la conversion sur toutes les activités de l'entreprise, les conventions comptables, la technologie de l'information et les systèmes de données, les contrôles internes à l'égard de l'information financière et les contrôles et procédures de communication de l'information. Au fur et à mesure de la mise en oeuvre des plans de conversion aux IFRS, les exigences en matière de ressources et de formation à l'égard de la présentation de l'information financière seront modifiées en conséquence.

D'après l'évaluation actuelle que le gérant a faite des différences entre les PCGR du Canada et les IFRS, l'adoption des IFRS ne devrait pas avoir d'incidence majeure sur le calcul de la valeur liquidative unitaire. Le passage aux IFRS devrait avoir un effet sur la présentation générale des états financiers et entraîner l'ajout de renseignements supplémentaires aux notes complémentaires. Le gérant continue de surveiller les changements aux IFRS proposés par le Conseil des normes comptables internationales et les changements s'y rapportant proposés par le CNCC, et l'évaluation actuelle et le plan de passage aux IFRS pourraient changer si de nouvelles normes étaient édictées ou si les interprétations des normes existantes étaient révisées.

Opérations entre apparentés

Société de gestion d'investissement I.G. Ltée est le gérant, le fiduciaire et le conseiller en valeurs du Fonds. Le Fonds est uniquement offert pour achat par d'autres fonds du Groupe Investors (ou par des investisseurs institutionnels admissibles pour le Groupe Investors), et n'est pas offert aux acheteurs au détail. Le Fonds est offert par l'intermédiaire de Services Financiers Groupe Investors Inc., appelé le placeur. Le gérant, le conseiller en valeurs, le placeur et le fiduciaire sont indirectement des filiales en propriété exclusive de Société financière IGM Inc.

Le fiduciaire est autorisé à imputer des frais de service équivalant à au plus 0,05 % (par année) de l'actif net du Fonds, à l'exception de l'actif net attribuable aux parts de série P. En outre, le gérant a le droit de recouvrer le coût des services administratifs fournis au nom du Fonds, y compris une charge pouvant atteindre 15 % de ses coûts, sauf dans le cas de l'actif net attribuable aux parts de série P. Ni le gérant ni le fiduciaire n'ont facturé de tels frais au cours de la période.

Au 31 mars 2011, le Groupe Investors détenait un actif de 2,0 K\$ dans le Fonds.

Sommaire du portefeuille de placements

AU 31 MARS 2011

Les principaux titres en portefeuille du Fonds (jusqu'à concurrence de 25) à la fin de l'exercice, ainsi que les principales catégories d'actif dans lesquelles le Fonds a investi, sont présentés ci-dessous. Le Fonds ne détenait aucune position courte à la fin de l'exercice. Le présent sommaire du portefeuille de placements peut varier en raison des opérations de portefeuille courantes. Le sommaire du portefeuille de placements du Fonds sera mis à jour à la fin du prochain trimestre. Prière de se reporter à la page couverture pour connaître les modalités à suivre pour se le procurer.

Sommaire des principaux titres en portefeuille

	% de la valeur liquidative
Gouvernement du Canada, 1,75 %, 01-03-2013	25,2
Fiducie du Canada pour l'habitation, 3,15 %, 15-06-2014	20,5
Gouvernement du Canada, 3,50 %, 01-06-2013	10,2
Gouvernement du Canada, 3,75 %, 01-09-2011	8,1
La Banque de Nouvelle-Écosse, 3,03 %, 04-06-2012	5,0
Gouvernement du Canada, 3,00 %, 01-12-2015	3,9
Gouvernement du Canada, 3,75 %, 01-06-2012	3,7
Société de financement GE Capital Canada, 2,95 %, 10-02-2014	2,8
Banque Canadienne Impériale de Commerce, 3,40 %, 14-04-2016	2,8
Banque de Montréal, 3,49 %, 10-06-2016, remb. par ant.	2,5
Banque de Montréal, 3,103 %, 10-03-2016, remb. par ant.	2,4
Caisse centrale Desjardins, 3,502 %, 05-10-2017	2,4
Bell Canada, 4,85 %, 30-06-2014, remb. par ant.	2,4
Trésorerie et placements à court terme	2,2
Banque Royale du Canada, 3,18 %, 02-11-2020, remb. par ant. 2015	2,1
Gouvernement du Canada, 3,75 %, 01-06-2019	1,3
Rogers Communications Inc., 5,80 %, 26-05-2016, remb par ant.	1,0
Rogers Communications Inc., 5,38 %, 04-11-2019	0,8
	99,3

Sommaire de la composition du portefeuille

	% de la valeur liquidative
PAR TYPE D'ACTIF	
Revenu fixe	97,1
Trésorerie et placements à court terme	2,2
Autres éléments d'actif (de passif) net	0,7
Total	100,0
PAR COTE DE SOLVABILITÉ	
AAA	72,9
AA	20,1
A	2,4
BBB	1,7
	97,1

Rendement passé

Il importe de se rappeler que le rendement passé n'est pas nécessairement garant du rendement futur. Les rendements présentés ci-dessous :

- supposent le réinvestissement de toutes les distributions (sauf les remises sur frais) dans le Fonds;
- ne comprennent pas les frais d'acquisition, les impôts sur le revenu et les frais accessoires venant réduire le rendement;
- représentent le rendement exprimé en dollars canadiens; et
- indiquent le rendement pour chacun des 10 derniers exercices, ou depuis la création de la série.

Les exercices sont les suivants :

- 2002 à 2008 – période d'au plus douze mois close le 30 septembre
- 2009 – période de six mois close le 31 mars
- 2010 à 2011 – période de douze mois close le 31 mars

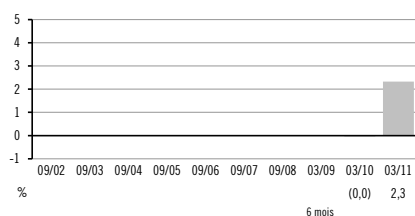
La date de création des séries au cours des 10 derniers exercices est :

- le 13 décembre 2004 pour la série O
- le 29 mars 2010 pour la série P

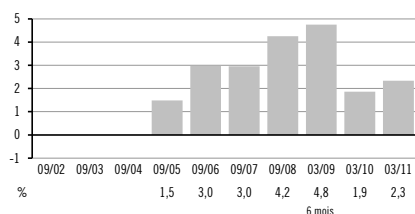
Rendement d'un exercice à l'autre

Ces graphiques indiquent la variation à la hausse ou à la baisse à la fin de l'exercice considéré de la valeur d'un placement effectué le premier jour de chaque exercice. Le pourcentage indiqué pour le premier exercice d'une série est le rendement réel obtenu depuis la date de sa création. Les graphiques illustrent donc le rendement du Fonds au fil du temps.

SÉRIE O



SÉRIE P



Rendement composé annuel

Ce tableau présente les rendements composés historiques annuels de chacune des séries pour les périodes closes le 31 mars 2011 en comparaison avec ceux de l'indice indiqué.

(%)	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	Depuis la création
Série O	2,3	2,7	3,8	s. o.	3,3
Série P	2,3	s. o.	s. o.	s. o.	2,3
Indice de rendement global obligataire universel DEX	5,1	5,1	5,3	s. o.	5,2 ¹

¹ Pour l'indice présenté dans le tableau, le rendement composé annuel depuis la création correspond à celui de la série O. Pour la série P, le rendement composé annuel de l'indice donné à des fins de comparaison depuis la création est de 5,2 %.

L'indice de rendement global obligataire universel DEX mesure toutes les obligations canadiennes négociables émises dont la durée est supérieure à un an. Cet indice représente le rendement des titres de créance émis tant par les sociétés que par les gouvernements.

Faits saillants financiers

Les tableaux qui suivent présentent des données financières clés sur le Fonds, qui vous aideront à comprendre son rendement financier jusqu'aux cinq derniers exercices.

Les renvois sont présentés après la section « Ratios et données supplémentaires ».

Actif net par part¹

SÉRIE O (en \$)	12 mois 31 mars 2011	12 mois 31 mars 2010	6 mois 31 mars 2009	12 mois 30 sept. 2008	12 mois 30 sept. 2007
Actif net au début de l'exercice²	9,98	9,95	10,20	10,15	10,26
Augmentation (diminution) liée aux activités					
Total des revenus	0,31	0,30	0,17	0,37	0,45
Total des charges	-	-	-	-	-
Gains (pertes) réalisé(e)s au cours de l'exercice	(0,11)	(0,03)	0,27	(0,03)	0,02
Gains (pertes) non réalisé(e)s au cours de l'exercice	0,03	(0,06)	0,06	0,09	(0,17)
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités³	0,23	0,21	0,50	0,43	0,30
Distributions					
À partir du revenu (excluant les dividendes)	(0,25)	(0,16)	(0,73)	(0,38)	(0,40)
À partir des dividendes	-	-	-	-	-
À partir des gains en capital	-	-	-	-	-
Remboursement de capital	-	-	-	-	-
Total des distributions annuelles⁴	(0,25)	(0,16)	(0,73)	(0,38)	(0,40)
Actif net à la fin de l'exercice	9,96	9,98	9,95	10,20	10,15

SÉRIE P (en \$)	12 mois 31 mars 2011	12 mois 31 mars 2010	6 mois 31 mars 2009	12 mois 30 sept. 2008	12 mois 30 sept. 2007
Actif net au début de l'exercice²	9,99	10,00	s. o.	s. o.	s. o.
Augmentation (diminution) liée aux activités					
Total des revenus	0,31	-	s. o.	s. o.	s. o.
Total des charges	-	-	s. o.	s. o.	s. o.
Gains (pertes) réalisé(e)s au cours de l'exercice	(0,11)	-	s. o.	s. o.	s. o.
Gains (pertes) non réalisé(e)s au cours de l'exercice	0,03	(0,01)	s. o.	s. o.	s. o.
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités³	0,23	(0,01)	s. o.	s. o.	s. o.
Distributions					
À partir du revenu (excluant les dividendes)	(0,20)	-	s. o.	s. o.	s. o.
À partir des dividendes	-	-	s. o.	s. o.	s. o.
À partir des gains en capital	-	-	s. o.	s. o.	s. o.
Remboursement de capital	-	-	s. o.	s. o.	s. o.
Total des distributions annuelles⁴	(0,20)	-	s. o.	s. o.	s. o.
Actif net à la fin de l'exercice	10,02	9,99	s. o.	s. o.	s. o.

Ratios et données supplémentaires

SÉRIE O	12 mois	12 mois	6 mois	12 mois	12 mois
	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009	30 sept. 2008	30 sept. 2007
Total de la valeur liquidative (VL aux fins du rachat) ² (en milliers de \$)	81 171	79 474	1	44 997	43 578
Nombre de parts en circulation (en milliers)	8 144	7 962	-	4 411	4 291
Ratio des frais de gestion ⁵ (%)	0,03	0,03	0,05	0,05	0,05
Ratio des frais de gestion avant les renonciations ou absorptions (%)	0,03	0,03	0,05	0,05	0,05
Ratio des frais de négociation ⁶ (%)	-	-	-	-	-
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁷ (%)	61,76	42,89	16,13	169,17	77,32
Valeur liquidative par part (VL aux fins du rachat) ² (\$)	9,97	9,98	9,95	10,20	10,16

SÉRIE P	12 mois	12 mois	6 mois	12 mois	12 mois
	31 mars 2011	31 mars 2010	31 mars 2009	30 sept. 2008	30 sept. 2007
Total de la valeur liquidative (VL aux fins du rachat) ² (en milliers de \$)	1	1	s. o.	s. o.	s. o.
Nombre de parts en circulation (en milliers)	-	-	s. o.	s. o.	s. o.
Ratio des frais de gestion ⁵ (%)	0,03	-	s. o.	s. o.	s. o.
Ratio des frais de gestion avant les renonciations ou absorptions (%)	0,03	-	s. o.	s. o.	s. o.
Ratio des frais de négociation ⁶ (%)	-	-	s. o.	s. o.	s. o.
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁷ (%)	61,76	42,89	s. o.	s. o.	s. o.
Valeur liquidative par part (VL aux fins du rachat) ² (\$)	10,03	10,00	s. o.	s. o.	s. o.

¹ Ces calculs sont prescrits par les règlements sur les valeurs mobilières et ne se veulent pas un rapprochement de l'actif net par part à l'ouverture et à la clôture. Cette information est tirée des états financiers annuels audités du Fonds. À la fermeture des bureaux le 30 septembre 2008, la date de clôture de l'exercice du Fonds est passée du 30 septembre au 31 mars. La date de clôture de l'exercice du Fonds aux fins de l'impôt n'est pas modifiée par ce changement.

² L'actif net par titre présenté dans les états financiers peut différer de la valeur liquidative calculée aux fins de l'établissement des prix du Fonds. Cet écart est attribuable aux exigences des principes comptables généralement reconnus (« PCGR »), dont le chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, et pourrait donner lieu à une évaluation différente des titres détenus par le Fonds conformément aux PCGR par rapport à la valeur marchande servant à déterminer la valeur liquidative du Fonds aux fins de l'achat et du rachat des parts du Fonds (« VL aux fins du rachat »). L'incidence de l'adoption de cette convention comptable aux fins de l'évaluation des titres sur l'actif net par part, déterminée conformément aux PCGR, au 1^{er} octobre 2006 a été de 0,00 pour toutes les séries alors existantes. La VL aux fins du rachat par part à la fin de l'exercice est présentée à la section « Ratios et données supplémentaires ».

³ La valeur liquidative et les distributions sont fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation ou la diminution liée aux activités est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de l'exercice. Pour une période au cours de laquelle une série est créée, l'information financière est fournie depuis la date de création de la série jusqu'à la fin de la période.

⁴ Les distributions ont été payées en espèces ou réinvesties en parts additionnelles du Fonds, ou les deux.

⁵ Le ratio des frais de gestion (RFG) est établi d'après le total des charges, exclusion faite des commissions et des autres frais d'opération de portefeuille, de l'exercice indiqué et il est exprimé en pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de l'exercice, sauf indication contraire. Pour une période au cours de laquelle une série est créée, le RFG est annualisé depuis la date de création de la série jusqu'à la fin de la période. Certains frais qui ne sont pas récurrents, ou dont le montant ou le moment est incertain, n'ont pas été annualisés.

⁶ Le ratio des frais de négociation représente le total des commissions et des autres frais d'opération de portefeuille, exprimé sous forme de pourcentage annualisé de l'actif net moyen quotidien au cours de l'exercice.

⁷ Le taux de rotation des titres en portefeuille du Fonds est un indicateur de la fréquence de remplacement des placements du Fonds par le conseiller. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de l'exercice. En règle générale, plus le taux de rotation de titres d'un fonds est élevé, plus les frais de négociation payables par celui-ci au cours d'une période sont susceptibles d'être élevés, et plus fortes sont les chances que les investisseurs reçoivent des gains en capital imposables durant l'exercice. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le cas échéant, les frais de rajustement du portefeuille engagés par un fonds après une fusion sont exclus du taux de rotation des titres en portefeuille.